

La Ville de Pézenas met à votre disposition :
Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
document récapitulatif des risques ma-
jeurs sur le territoire (version synthétique):

→ Téléchargeable sur le site internet
de la Ville www.ville-pezenas.fr,
rubrique Je vis ma ville / Sécurité
et prévention

→ Consultable en Mairie

Un serveur d'alerte aux crues :

→ Pour être automatiquement
informé par téléphone
(fixe ou portable)

→ Penser à s'inscrire et /ou à
actualiser ses coordonnées

- par mail :

s.nassivera@ville-pezenas.fr

Objet : **ALERTE CRUE**

Contenu : **NOM PRENOM**

ADRESSE

TELEPHONE FIXE

ET/OU PORTABLE

- par téléphone :

04.67.90.19.03

Suivant l'importance des événements,
le Plan Communal de Sauvegarde(PCS)
est activé :

- Alerte et information à la population
- Déclenchement de la sirène de la Ville
- Evacuation des zones inondables
- Point d'accueil: Le Campotel

Il existe un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
pour l'ensemble de la commune, un Plan Particulier
d'Intervention (PPI) pour les barrages et un Plan Particulier
de Mise en Sécurité (PPMS) pour les établissements scolaires.

- CONDUITE À TENIR EN CAS DE RISQUE MAJEUR -

Inondation

Par le fleuve Hérault et rivière la Payne
Par les digues: du Faubourg des Cordeliers,
de Pézenas Ville et de Calquières

- Ne pas s'engager sur une route inondée
- Respecter les déviations mises en place
- Fermer les ouvertures
- Couper le gaz et l'électricité
- Évacuer sur préconisation des autorités ou des secours
- Se réfugier sur un point haut (étage, colline...)

Plusieurs inondations ces dernières années ont fait
l'objet d'arrêtés de Catastrophes Naturelles notamment
en 1982, 1997, 2011 ou 2014.

Rupture de barrage

Des Olivettes
Du Salagou

- Respecter les consignes données (évacuation
ou non, itinéraires à emprunter)
- Ne pas prendre l'ascenseur
- Ne pas revenir sur ses pas
- S'éloigner des ponts et torrents
- Se réfugier sur un point haut (étage, colline...)

Feux de forêts

AVANT

Débroussailler, entretenir les abords des habita-
tions

PENDANT

- Se conformer aux consignes données par les
autorités : évacuation ou confinement
- S'éloigner dos au vent
- Respirer à travers un linge humide
- Asperger d'eau si possible les volets, portes et
fenêtres pour les habitations situées en zone
d'incendie

Mouvement de terrain

- Se conformer aux consignes des autorités
- Respecter les déviations mises en place
- Ne pas s'engager sur une route signalée dange-
reuse
- Se mettre, dans un local à l'abri, non endom-
magé
- Fuir latéralement; s'éloigner du point d'effondre-
ment

Sismicité

PENDANT

- S'abriter sous un meuble solide ou contre un
mur porteur
- Éviter la proximité des fils électriques, des ar-
bres, des ponts, des arches...
- Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de
gaz)

APRÈS

- Couper le gaz et l'électricité; pas de flamme
- Évacuer et s'éloigner des bâtiments; rejoindre
un endroit dégagé (exemple: place..)

Transport de matières dangereuses

- Se conformer aux consignes données par les
autorités : évacuation ou confinement
- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle
- Si propagation du nuage toxique, s'éloigner
dans le sens perpendiculaire au vent; se mettre
à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer les ouvertures, calfeutrer les aérations
- Couper la ventilation et la climatisation

LES RISQUES MAJEURS

Anticiper et savoir s'informer



Un patrimoine à vivre

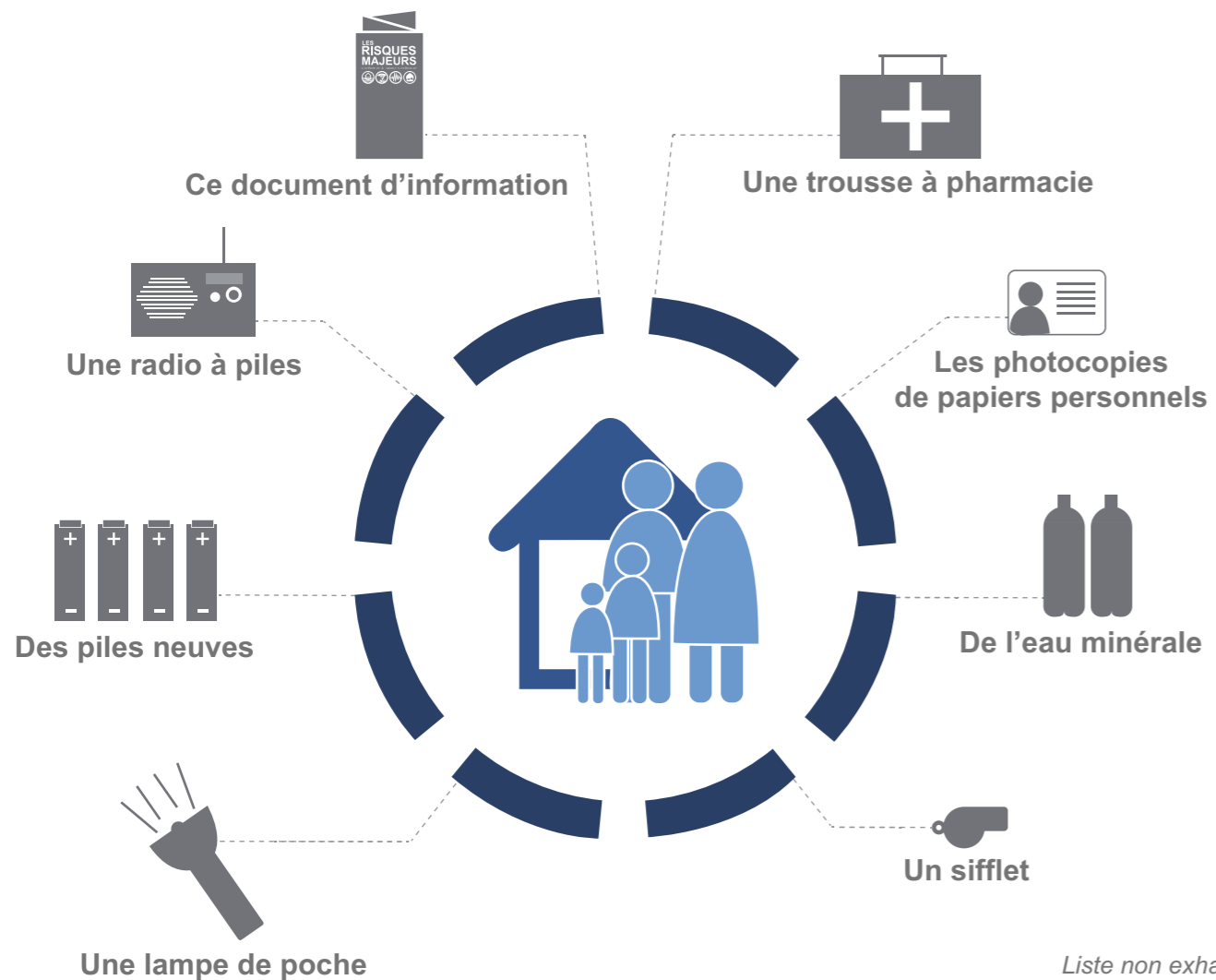
Risques majeurs: Phénomènes naturels ou
technologiques pouvant entraîner des
conséquences graves sur les personnes et
les biens malgré une très faible probabilité
d'apparition.

Prévenir

À AVOIR CHEZ SOI À PROXIMITÉ

LES BONS RÉFLEXES
S'éloigner des secteurs dangereux.
Ne pas aller chercher ses enfants à l'école : les enseignants connaissent les consignes, ils les mettront en sécurité

Ne téléphonez pas, sauf en cas d'urgence. Libérez les lignes pour les secours.



Liste non exhaustive

Inform



MON MESSAGE D'ALERTE

- 1) Je m'identifie
- 2) J'explique où je suis et comment s'y rendre
- 3) Je communique la nature du risque
- 4) Je précise le nombre et l'état apparent des victimes
- 5) Je décris ce que je vois, si possible
- 6) Je précise si le risque peut s'amplifier
- 7) Je ne raccroche pas le premier, j'attends les instructions du service de secours

S'informer

ÊTRE INFORMÉ

- par message vocal
- par sms
- par mégaphone, circulant dans la commune

SE TENIR INFORMÉ

Internet

- Facebook www.facebook.fr "Ville de Pézenas"
- Site Mairie www.ville-pezenas.fr
- Vigicrues www.vigicrues.gouv.fr
- Météo France www.vigilance.meteofrance.com

Télévision

- France 3 Languedoc Roussillon

Radio

- France Bleu Hérault
- fréquence : 100.6 ou 101.1 Mhz

Téléphone

- Météo France 05 67 22 95 00
- Mairie 04 67 90 41 00

LES RISQUES MAJEURS



Chaque citoyen a le droit d'être informé des risques auxquels il est exposé.
Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est réalisé conformément à l'article L 125-2 du code de l'environnement, ce document est un outil d'information et de prévention qui aide à faire face aux différents risques majeurs qui concernent notre commune en indiquant les actions à mener afin d'en réduire au mieux les conséquences.



Mairie de Pézenas
6, rue Massillon - 34120 Pézenas
Tél. : 04.67.90.41.00 - Fax : 04.67.98.35.40
www.ville-pezenas.fr

Ville de Pézenas
 Ville de Pézenas

Impression : IMSRN - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE